

Président : MEUNIER Fabrice

Présents :

Monsieur Fabrice MEUNIER, Monsieur Philippe DAUPHIN, Madame Valérie JUILLARD, Madame Huguette TOURAILLE, Monsieur Dominique CHAVINIER, Monsieur Alain COUDERC, Monsieur Alexandre FORESTIER, Monsieur René GERVAIS, Madame Annie JOUVE, Monsieur Jérôme PICARD, Madame Bernadette SEINCE

Excusés :

Absents :

Secrétaire(s) de la séance: Annie JOUVE

Présentation et vote du budget primitif 2015 – Commune :

Monsieur Le Maire a procédé à la présentation du budget primitif de la commune.

Section de fonctionnement

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes de fonctionnement à la somme de **1 099 793.47 €**.

Principaux postes de dépenses

- Charges à caractère général : eau, électricité, combustibles, fêtes et cérémonies, assurances, entretien et fournitures voirie, bâtiments, frais de télécommunications et d'affranchissements : **106 500.00 €**
- Charges de personnel : salaires, cotisations patronales URSSAF, caisses de retraites, accident du travail, Assedic : **130 600.00 €**.
- Atténuations de produits : **4 278.00€**
- Autres charges de gestion courante : indemnités fonctions maires et adjoints, service incendie, subventions : **59 429.00 €**.
- Charges financières : intérêts d'emprunt : **8 700.00 €**.
- Charges exceptionnelles : **200.00 €**
- Amortissements Provisions : **1 771.00 €**
- Dépenses imprévues : réserve **20 000.00 €**
- Virement à la section d'investissement : **768 315.47 €**

Principaux postes de recettes :

- Produits des services et ventes divers : redevance camping, cantine scolaire, concessions cimetière, remboursement gestion agence postale, bascule Verchalles : **30 150.00 €**
- Impôts et taxes : contributions directes : **266 419.00 €**
- Dotations et participations : dotation forfaitaire, de solidarité, compensation taxes d'habitation, taxes foncières : **185 313.00 €**
- Autres produits de gestion courante : revenus des immeubles, location de la salle polyvalente et des gîtes : **21 000.00 €**
- Excédent de fonctionnement 2014 reporté : **596 911.47 €**

Section d'investissements

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à **821 394.21 €**

Principaux programmes d'investissements :

- Aménagement du bourg : 483 000.00 €
- Travaux église bénitier : 4 000.00 €
- Acquisition véhicule utilitaire : 6 000.00 €
- Acquisition Mobilier Matériel : 6 000.00 €
- Bâtiments communaux : 15 000.00 €
- Réseau Bois : 12 000.00 €
- Voirie Les Essards : 62 240.06 €
- Acquisition immobilière : 30 000.00 €
- Avance assainissement : 142 851.11 €
- Dépenses imprévues : 3 203.04 €
- Emprunt : 57 100.00 € (Capital – Emprunts)

Le total des dépenses d'investissement pour 2015 (hors avance assainissement) est de **678 543.10 €**.
Les dépenses non réalisées de 2014 reportées sur le budget 2015 s'élèvent à **38 622.74 €**

Recettes d'investissement :

- Emprunts et cautions : 2 000.00 €
- Subvention Les Essards : 5 000.00 €
- Subvention VPI École : 1 600.00 €
- Amortissements provisions : 1771.00 €
- Produits des cessions d'immobilisations : 107.00 €
- FCTVA : remboursement TVA 2014 : 3 978.00 €
- Virement de la section de fonctionnement : 768 315.47 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé : 5 557.77 €
- Solde d'exécution reporté : 33 064.97 €

Les recettes non réalisées de 2014 reportées sur le budget 2015 s'élèvent à **0.00 €**

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le budget primitif 2015.

Présentation et vote du budget primitif 2015 – Assainissement :

Monsieur Le Maire procède à la présentation du budget primitif du service assainissement.

Section d'exploitation

Elle s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **12 671.00 €**

Dépenses

- Fournitures non stockables (eau, énergie) : 50.00 €
- Personnels extérieurs au service : 1 000.00 €
- Reversement des taxes aux agences de l'eau : 2 600.00 €
- Virement à la section d'investissement : 4 508.00 €
- Amortissement réseaux : 4513.00 €

Recettes

Résultat reporté : 0 €

Redevances assainissement : 10 000.00 €

Opération d'ordre transfert entre section : 171.00 €

Redevance modernisation des réseaux : 2 500.00 €

Section d'investissement

Elle s'équilibre en dépenses et recettes à **1 003 101.27 €**

Dépenses

Installation, matériel et outillage tech. : 511 650.43 €

Opération d'ordre transfert entre section : 171.00 €

Reste à réaliser : 491 279.84 €

Recettes

- Excédent reporté : 11 018.55 €
- Subvention : 339 131.01 €
- Autres dettes : 242 851.11 €
- Immobilisations en cours : 26 371.80 €
- Dotations : 6 724.00 €
- Réserves : 24 077.64 €
- Virement de la section d'exploitation : 4 508.00 €
- Amortissement réseau : 4 513.00 €
- Reste à réaliser : 343 906.16 €

Le conseil municipal après avoir délibéré, accepte à l'unanimité le budget du service assainissement.

Vote des taux de la fiscalité 2015

Le conseil municipal après avoir délibéré, vote à **l'unanimité** le maintien des taux de contributions directes soit : 17.31 % pour la taxe d'habitation, 12.47 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties, 99.08 % pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties, 22.45 % pour la cotisation foncière des entreprises.

Les taux des différentes taxes n'ont subi aucune augmentation.

Vote des subventions aux associations 2015

Monsieur le Maire donne la parole à Dominique CHAVINIER, Alexandre FORESTIER et Jérôme PICARD. Ils proposent au conseil municipal les subventions.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité, vote les différentes subventions attribuées aux associations pour **un montant total de 10 000.00 €**.

Achat coupe haie

Monsieur le Maire demande l'autorisation au conseil municipal d'acheter un coupe haie pour faciliter le travail de l'agent communal pour un montant de 1 426.80 € TTC et la possibilité d'imputer cette dépense en section d'investissement, au chapitre n°49 Acquisition mobilier, matériel. Il indique également qu'une demande de prise en charge a été adressée à la cellule d'adaptation à l'emploi du Centre de gestion du Cantal pour le financement.

Le conseil municipal après avoir délibéré, **à l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire à valider le devis et à régler la facture à SARL RISPAL et Fils pour un montant de **1426.80 €TTC** en l'imputant en section d'investissement.

Licence IV

Monsieur le Maire propose de reporter ce point. Le conseil municipal accepte le report.

Travaux connexes Les Essards

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil municipal que les travaux, visés en objet, peuvent être réalisés par le Syndicat Départemental d'Énergie du Cantal.

Le montant approximatif des travaux est de **7 062.30 € TTC**.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, décide, de donner son accord sur les dispositions techniques et financières du projet.

Désaffectation et déclassement d'une partie du chemin de Courtilles

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de constater qu'une partie du chemin rural n°19, situé à Courtilles, section ZM de 1a 07ca est désaffecté et demande au conseil municipal son déclassement.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, désaffecte la partie du chemin rural n°19 d'une surface de 1a 07ca et demande son déclassement.

Certificat d'urbanisme La Besseyre

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'un certificat d'urbanisme a été déposé le 03 décembre 2014 sur la parcelle ZE n°5 à La Besseyre, commune de Vebret (Cantal).

Compte tenu de la situation géographique du terrain, celui-ci se trouve en dehors actuellement de la partie urbanisée de la commune et en discontinuité avec le bourg, les villages et hameaux, ou groupes de constructions traditionnelles ou habitations existantes. Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de déposer une demande de dérogation devant la Commission Départementale de Consommations des Espaces Agricoles.

Après avoir entendu l'exposé du Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, donne **à l'unanimité**, un avis favorable à la demande de certificat d'urbanisme et demande à Monsieur le Maire de déposer une demande de dérogation auprès de la Commission Départementale de Consommations des Espaces Agricoles.

Maîtrise d'œuvre Plan d'Aménagement du Bourg

Monsieur le Maire rappelle le projet d'aménagement du bourg, il retrace les différentes réunions qui ont permis la rédaction d'un cahier des charges pour le lancement de la consultation d'un maître d'œuvre. Monsieur le Maire demande au conseil municipal, l'autorisation de lancer cette consultation.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, par **10 POUR, 1 CONTRE (Alexandre Forestier)**, autorise Monsieur le Maire à lancer l'appel d'offre.

Assainissement 2ème tranche

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'avancement des travaux d'assainissement 1ère tranche au bourg, et des travaux restants à réaliser. Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de lancer l'appel d'offre pour la deuxième tranche des travaux au bourg, à Couchal et à Cheyssac.

Le conseil municipal, après avoir délibéré, **à l'unanimité**, autorise Monsieur le Maire à lancer l'appel d'offre.

Questions diverses :

PEDT (Projet Éducatif Territorial)

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a assisté avec Valérie Juillard à des réunions pour la rédaction d'un PEDT commun avec les écoles de Champs et de Saignes.

CAUE

Monsieur le Maire demande au conseil municipal si la commune doit renouveler son adhésion au CAUE. Le conseil municipal souhaite maintenir l'adhésion.

Information préalable à la procédure de Courtilles

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il va lancer très prochainement la procédure d'acquisition de bien vacant et sans maître.

Élection

Monsieur le Maire donne la parole à Philippe DAUPHIN, président du bureau de vote.

Monsieur Philippe DAUPHIN indique aux élus le déroulement des élections des 22 et 29 mars.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

La Secrétaire,

Annie JOUVE